|  |  |
| --- | --- |
| NOM PRENOM  Adresse  Code / Ville  Professeur des Ecoles (Titulaire)  Téléphone :  XXX- XXX @ ac-versailles.fr | A Mme La Ministre de l’Education nationale  et de la Jeunesse Nicole BELLOUBET  s/c de M FULGENCE , IA-DASEN  des Hauts-de-Seine |

A XXX , le XX mars 2024

Objet : recours ministériel suite au refus de mutation interdépartementale

Madame la Ministre de l’Education Nationale,

J’ai participé au mouvement interdépartemental des personnels du 1er degré pour la rentrée 2024, afin d’être muté(e )dans le département de XXX pour (préciser : rapprochement de conjoint, etc) pour la (XXX) année consécutive.

J’ai reçu un avis défavorable via IProf le 7 mars 2024. J’en suis très (préciser : affecté(e), étonné(e), …)

(Préciser le ou les motifs de votre recours : barème impossible à atteindre ; situation familiale et/ou personnelle, situation difficile à vivre ayant des répercussions sur sa santé, etc …)

Aucun motif à ce refus ne m’est donné dans le courriel reçu sur la plateforme IPROF.

Pour ces raisons, je sollicite de votre haute bienveillance le réexamen individuel de ma demande et vous remercie de l’attention que vous y porterez.

**Je mandate le SNUDI-FO pour m’accompagner dans mes démarches de recours, conformément à l’article L.216-1 du code général de la fonction publique.**

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l’assurance de mon dévouement en mon métier de professeur des écoles ainsi que mon profond respect.

XXX XXX

Copie à Monsieur le Directeur d’Académie des Hauts-de-Seine et au SNUDI-FO des Hauts-de-Seine